

DEPARTEMENT DU LOT

COMMUNE DE LIMOGNE EN QUERCY

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

Arrêté n°16**Modificatif portant prolongation de l'Arrêté n°2026/09*****Le Maire de la commune de LIMOGNE EN QUERCY (Lot)***

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2212-2 et L 2213-1 ;

Vu le Code de la route ;

Vu le Code de la voirie routière ;

Vu la demande en date du 19 mars 2026 formulée par Mme Cyrine MESTIRI, représentant la Société Larren Réseaux (SLR) pour permettre à l'entreprise de réaliser des travaux de branchement et raccordement Enedis pour le compte de M. POWELL, 160 rue des Jonquilles - 46260 LIMOGNE-EN-QUERCY,

Considérant la demande de police de circulation et d'interdiction de stationnement;

ARRETE**Article 1 :** Du lundi 30 mars 2026 au mercredi 15 avril 2026, les travaux de branchement et de raccordement Enedis occasionneront un rétrécissement de chaussée et un basculement de la circulation sur la chaussée opposée, 160 rue des Jonquilles - 46260 LIMOGNE-EN-QUERCY.**Article 2 :** Le rétrécissement de chaussée sera assorti d'une interdiction de stationnement aux date et lieu sus-mentionnés à l'article 1.**Article 3 :** La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'instruction ministérielle sera mise en place par la Société Larren Réseaux. L'entreprise veillera à préserver les droits des tiers. Elle sera en outre responsable de tous les dommages et accidents pouvant résulter des travaux.**Article 4 :** Le stationnement sera interdit, sous peine d'enlèvement des véhicules considérés gênants, aux date et lieu susmentionnés.**Article 5 :** Les éléments du domaine public communal ne devront faire l'objet d'aucune dégradation. Toute dégradation éventuelle est à la charge de la Société Larren Réseaux. La chaussée sera remise en parfait état.**Article 6 :** Le Maire et Le Chef de Brigade de Gendarmerie seront chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à LIMOGNE EN QUERCY, le 27/03/2026.

Affiché le 27/03/2026

Notifié au pétitionnaire le 27/03/2026

Le Maire,

Jean-Claude VIALETTE

